

# Info Château-Chalon



Montage : P. Nicod  
Photo : Ch. Vuillaume

**EDITO :** *Du sel à partager. Cette année l'hiver s'est manifesté par de nombreux rebondissements et des froids inhabituels. Comme de nombreuses autres collectivités nous avons connu des difficultés à entretenir tout notre réseau de voies communales et je vous prie de nous en excuser. Toutefois je remercie ceux qui ont participé à cet entretien. Pour l'information de chacun, après avoir utilisé tout le sel habituel, notre commande de 2 tonnes a été réduite par notre fournisseur à 300 kg (obligation de partage).*

Ch. V.

## Au sommaire :

- Vœux
- Attention poubelles : à vos calendriers
- Eau propre et sécurisée
- La poste en question
- La facture «eau» en 2 fois
- Les plateformes ONF
- La décharge fermée
- Rappel « Fondation du Patrimoine »
- De fuite en fuite
- Budget 2010
- Alambic
- Recrudescence des vols

## Bulletin municipal n°17 février 2010

Directeur de la publication : Christian Vuillaume  
Mise en page : Patrick Nicod  
IPNS (imprimé par nos soins)



## **VŒUX**

Nous remercions celles et ceux qui ont transmis à l'équipe municipale leurs vœux et leurs remerciements pour les services apportés à la population

## **ATTENTION POUBELLES : À VOS CALENDRIERS**

La tournée « bac gris » du lundi 5 avril sera avancée au samedi 3 avril

Celle du lundi 01 novembre sera avancée au samedi 30 octobre

Poubelles encore : OUI le SICTOM augmente ses tarifs mais le tri devient de plus en plus coûteux surtout en raison des bacs bleus qui contiennent des déchets non-conformes.

## **LA POSTE EN QUESTION**

Suite au vote du Sénat, la Poste devient donc une société anonyme qui sera gérée différemment et nous en mesurerons très rapidement les conséquences. A ce jour Château-Chalon ne respecte pas tout à fait les règles qui nous sont demandées. En effet :

- tous les foyers ne sont pas munis d'une boîte à lettres,
- les rues ne sont pas numérotées.

Pour l'instant on ne fait que nous rappeler ces normes mais cela ne devrait peut-être pas durer.

Le risque de voir s'installer des batteries de boîtes à lettres assez laides comme dans certains villages qui obligent les habitants à se déplacer ne nous enchante guère. Aussi le conseil municipal a décidé de commencer par bien identifier l'ensemble des rues puis de les numéroter et enfin de trouver des solutions pour que chaque maison dispose d'une boîte à lettres la plus adaptée à notre village.

## **LA FACTURE « EAU » EN 2 FOIS**

Le conseil municipal a décidé de facturer l'eau en deux fois dans l'année. La première facture du mois de juin comprendrait la redevance de concession et d'assainissement tandis que la seconde en décembre s'établirait à partir de la consommation réelle.

## **LES PLATEFORMES ONF**

Dès le début de cette mandature nous avons fait réaliser un diagnostic de la gestion forestière des bois de notre commune soit 270 Ha. Les résultats de cette étude nous conduisent à intervenir sur nombre de parcelles pour mieux les rentabiliser à l'avenir et à

réaliser des plateformes de stockage de bois car les acheteurs sont intéressés par ces aménagements. Nous allons profiter des travaux sur Voiteur et Château-Chalon pour créer ces implantations à coût nul en réutilisant les matériaux du chantier.

### **LA DÉCHARGE FERMÉE**

Comme le prévoit la nouvelle réglementation, la décharge communale est fermée. Désormais les gendarmes peuvent dresser contravention même pour le dépôt de déchets inertes comme ce fut le cas récemment dans la commune voisine

### **RAPPEL « FONDATION DU PATRIMOINE »**

Nous en avons fait état dans un précédent bulletin mais il s'avère que le rappel est indispensable. Les habitants de Château Chalon peuvent bénéficier d'avantages fiscaux pour la restauration des toitures et zingueries, des façades et même des volets. Pour constituer le dossier, contacter le maire avant d'engager les travaux afin de nous éviter de travailler dans l'urgence comme trop souvent nous sommes contraints de le faire. Merci d'anticiper !

### **EAU PROPRE ET SÉCURISÉE**

Protection du périmètre de captage de notre source du Moulin Chambon.

Depuis plus d'un an nous demandons à la préfecture de finaliser notre dossier sur le périmètre de captage de l'eau potable du village.

Nous venons de recevoir la proposition d'arrêté établi par les services de l'État qui précise les servitudes et prescriptions proposées dans les différents périmètres de protection. Elles concernent principalement les activités agricoles avec interdiction d'épandages liquides dans le périmètre rapproché et la limitation de la fertilisation azotée totale. Le rapport de l'hydrologue préconise aussi des travaux d'aménagement du site de captage que nous programmerons en 2011 avec la commune de Menétré le Vignoble. Une enquête publique sur le sujet devrait être ouverte très bientôt. Affaire à suivre...

### **DE FUITE EN FUITE**

Décidément notre réseau d'eau potable aura été la préoccupation principale de ce début de mandature. La semaine dernière encore,

nous avons constaté que le pompage montrait un prélèvement qui rappelait les chiffres auxquels nous étions habitués avant le renouvellement de la conduite principale soit 350m<sup>3</sup> par jour alors que notre moyenne est à 50 m<sup>3</sup> !

Malgré la fuite réparée rue des Sans Culottes, le pompage permanent 24h/24 ne parvenait plus à remplir le château d'eau. Nous avons alors découvert bien plus qu'une fuite... mais un véritable déversoir à haut débit de l'eau pompée près du garage de Madame Quilton.

Aussitôt nous avons coupé l'eau dans cette rue et nous remercions les trois foyers concernés qui se sont montrés très compréhensifs car ils nous ont permis de réaliser une intervention bien moins couteuse que la précédente (1 800 €) !

De semaine en semaine, notre réseau montre ses faiblesses et nous devons prendre en compte ces données pour faire de la rénovation de notre réseau une priorité.

## **BUDGET 2010**

Nous travaillons à la préparation du budget 2010 qui s'inscrit déjà dans la perspective de la réforme des collectivités locales. Les nouveaux textes nous obligent à une grande prudence si l'on veut une nouvelle fois éviter l'augmentation des impôts votés par la commune pour la troisième année consécutive. Bien entendu nous détaillerons dans le bulletin N°18 les éléments essentiels de ce nouveau budget.

## **ALAMBIC**

Comme vous l'avez lu dans le précédent bulletin nous sommes à la recherche d'un alambic. Si vous avez des réseaux dans ce domaine d'activité, merci de nous les communiquer par le biais de la mairie.

## **RECRUESCENCE DES VOLS**

Le local des emplois verts de la ComCom a été dévalisé par effraction de plusieurs tronçonneuses et débrousailluses. Plusieurs véhicules de type trafic ou camionnette ont été volés sur notre territoire cette dernière semaine.

**Rappels** : Les jours et horaires d'ouverture de la mairie sont : mardi et jeudi de 17h30 à 19h00. Les bulletins municipaux sont téléchargeables depuis [www.chateau-chalon.fr](http://www.chateau-chalon.fr).